

Bilan des réunions de bassin

des documentalistes de l'Aude

Jeudi 6 octobre 2011

Thématique de la demi-journée :

Regards croisés sur l'évolution du métier

Pour les bassins de Carcassonne et Castelnaudary, accueil des collègues à partir de 8h30 autour d'un café convivial offert par le CDDP de Carcassonne, lieu dans lequel se déroulait la réunion.

Pour le bassin de Narbonne, accueil des collègues à partir de 8h30 autour d'un café convivial au Lycée Diderot à Narbonne.

9h00 : début de la réunion avec la présence des collègues du Bassin de Carcassonne, Castelnaudary. Le bassin de Narbonne était en relation avec nous grâce à la visioconférence.

Présentation des nouveautés académiques et audoises :

Rappel de M.L. De Capella :

Liste doc 11 : importance de vider sa boîte mail académique sans laquelle l'information ne peut pas circuler, communiquer son adresse mail si celle-ci n'est pas sur Convergence.

Mise en place d'une **nouvelle version de BCDI** : 2.21. Il propose des nouveautés sur la gestion des séries et sur les changements par lot. En cas de compte élèves, ne pas oublier de supprimer régulièrement les emprunteurs.

Le **portail e-sidoc est activé** au lycée Jules Fil, au collège de Grazaillès et au collège Antoine Courrière à Cuxac Cabardès. Pour ceux qui veulent l'activer ne pas oublier de faire signer la convention par le chef d'établissement.

Rappels sur le fonctionnement du concours littéraire ***D'un livre à l'Aude***.

Présentation du **nouveau professeur TICE** du CDDP de Carcassonne : Alain Michel et du nouveau site du CDDP en reconstruction.

Présentation de la **librairie du CDDP** par Christel Guinois, libraire-DPI. Elle se déplace dans les établissements pour présenter les nouvelles ressources pédagogiques. Contact : christel.guinois@crdp-montpellier.fr

Présentation du CLEMI départemental avec les responsables : Myriam Sestier et Dominique Angelvy qu'il est possible de contacter par téléphone au 06-03-04-19-59 ou

par mail à l'adresse suivante : clemi11@ac-montpellier.fr. Leur permanence au CDDP a lieu tous les jeudis. Présentation par Dominique Angelvy notre délégué départemental, de la **Webradio**, site de mise en valeur de travaux sonores faits par les élèves. Si vous êtes intéressé(e), contactez le CLEMI ou M.L. De Capella. Des demi-journées de formation sont prévues. Une première journée de formation technique et une seconde plus orientée pédagogie.

09h45 : Fin de la visioconférence qui reprendra à 11h15.

Mise au point concernant les **nouveautés de gestion de bassin** : cette année, 3 demi-journées (contre 4 les années précédentes) seront organisées dont la prochaine, obligatoirement avec les CPE. D'où une réflexion sur les sujets possibles : lecture, formations des délégués, orientation, CESC,...

Présentation du **thème de la journée « Doc/CPE »** : l'autorité.

Introduction du **thème de la réunion** et propositions de débat basées sur 3 questions et sur des documents :

Les questions traitées en groupe :

1. Si le PACIFI devait être appliqué, quelles seraient les conséquences sur la pratique de notre métier au quotidien ?
2. Quel peut être l'impact du numérique sur notre politique d'acquisition et sur les espaces CDI ?
3. Quelle est l'impact du numérique sur les pratiques de nos élèves et sur nos missions ?

Les documents utilisés :

Le PACIFI : sur Eduscol :

http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf

Le protocole d'inspection : sur l'esp@ce doc

<http://cdi.ac-montpellier.fr/articles.php?lng=fr&pg=90>

La synthèse du rapport Jouguelet sur les Learning Center: la synthèse figure au début du rapport :

http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf

ou

<http://eduscol.education.fr/veille-education-numerique/fevrier-2010/rapport-learning-centres-modele-international-bibliotheque-integree-enseignement-et-recherche>

Compte rendu de l'ESEN sur les Learning Center :

<http://www.esen.education.fr/fr/les-formations/formation-continue/ressources/10nden0032/>

Compte-rendu des différents groupes :

1. Si le PACIFI devait être appliqué, quelles seraient les conséquences sur la pratique de notre métier au quotidien ?

Le groupe de travail du PACIFI est parti du principe que :

Les crédits d'enseignement étaient suffisants dans tous les CDI...

Tous les enseignants d'un établissement étaient motivés pour travailler avec le professeur documentaliste au CDI...

Le matériel à disposition des documentalistes et des élèves pour la recherche documentaire (support informatique ou éditorial) était systématiquement disponible...

Soucis de formation : En cas de besoins de mise à niveau des professeurs documentalistes, les formations ne sont pas proposées au niveau académique.

Soucis de diffusion de l'information sur cet outil : de nombreux documentalistes n'ont jamais eu entre les mains le document et dans certains cas, n'en connaissent pas l'existence.

2. Quel peut être l'impact du numérique sur notre politique d'acquisition et sur les espaces CDI ?

La **gestion numérique du CDI** permet de gagner du temps, les recherches documentaires entre le support papier et le support numérique sont complémentaires. La principale question posée : Quelle politique d'achat adopter concernant le support papier sachant qu'Internet offre un grand nombre de réponses aux besoins des élèves et que l'information sur support papier se périmite vite ?

La question du nombre de postes informatiques disponibles pour les élèves peut influencer sur l'achat de livres documentaires.

ENT et documentation : Possibilité d'intégrer un module permettant de créer un espace « Coin des lecteurs » où il est possible de déposer des fiches de lecture, des critiques de livres. Possibilité de déposer les fiches pédagogiques liées aux séances se déroulant au CDI. Possibilité dans le cadre d'un club journal que les élèves utilisent la messagerie de l'ENT pour l'envoi de leurs articles. Réservation en ligne : cette possibilité doit être parfaitement encadrée par le documentaliste pour éviter de possibles dérives.

Ressources numériques : 1 établissement abonné l'an dernier à un bouquet de ressources numériques n'a pas pu obtenir d'identifiant et de mot de passe à l'année (abonnement impossible donc à utiliser).

Concernant le bassin de Narbonne, aucun établissement n'est abonné à des ressources numériques. Les documentalistes constatent peu de demandes des collègues enseignants (absence d'intérêt ou absence de moyens financiers ou de matériels dans les établissements scolaires ?)

Quelques ressources numériques gratuites : Curiosphère, Arte, BNF, Réunion des Musées Nationaux, ONU (procès tribunal international), différents sites de Médias, INA...

3. Quelle est l'impact du numérique sur les pratiques de nos élèves et sur nos missions ?

Les élèves maîtrisent ce qu'ils connaissent (wikipedia ou google) et sont performants pour ce qui les intéressent mais les documentalistes constatent peu d'évolution dans leurs méthodes de recherche d'informations, d'où l'intérêt de faire des initiations sur les nouveaux services du web 2, l'important étant de développer leur esprit critique.

Subsiste une question : Ils écoutent ce qu'on leur dit pendant les séquences pédagogiques mais l'appliquent-ils et l'utilisent-ils dans leurs recherches ultérieures ?

Pour **prolonger le débat**, à noter, disponible sur le web, le bilan de la journée de formation du 18 mai 2011 de l'ADBEN de Versailles sur le thème « Être professeur documentaliste aujourd'hui : quelle identité professionnelle ? » : <http://fadbenversailles.hautetfort.com/>